



Rhône-Alpes &  
Saône-et-Loire



CAP LAIT ZERO PAT  
RA03

# Laitier zéro pâturage en zone dominée par la prairie naturelle



La région Rhône-Alpes est très diverse sur le plan pédoclimatique : zones de montagnes humides et sèches, de collines, de plaines...

Le système décrit dans cette fiche est plutôt localisé sur les zones de collecte du Nord de la région Rhône-Alpes où les prairies naturelles sont majoritaires.

Pour dégager un revenu, ce type d'exploitation doit :

- viser l'autonomie fourragère,
- avoir une bonne maîtrise technique de l'ensemble du processus de production et être productif à la chèvre.

## L'EXPLOITATION ET SES PRODUCTIONS EN QUELQUES CHIFFRES

La structure	Les produits et les ventes
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,5 UMO en société</li> <li>• 280 chèvres de race Alpine ou Saanen</li> <li>• 79 ha de SAU dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 43 ha de prairies naturelles</li> <li>- 12 ha de prairies temporaires à dominante luzerne</li> <li>- 12 ha de prairies temporaires à dominante trèfle</li> <li>- 12 ha de céréales</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 238 000 litres de lait</li> <li>• 428 chevreaux pour la vente et le renouvellement</li> <li>• 540 quintaux de céréales pour le troupeau</li> </ul>

Un atelier complémentaire (fruits, volailles) est envisageable si les 2 personnes travaillant sur l'exploitation souhaitent l'équivalent d'un temps plein. Attention cependant aux pointes de travail de cet atelier complémentaire qui ne doivent pas interférer avec la conduite de l'atelier caprin.

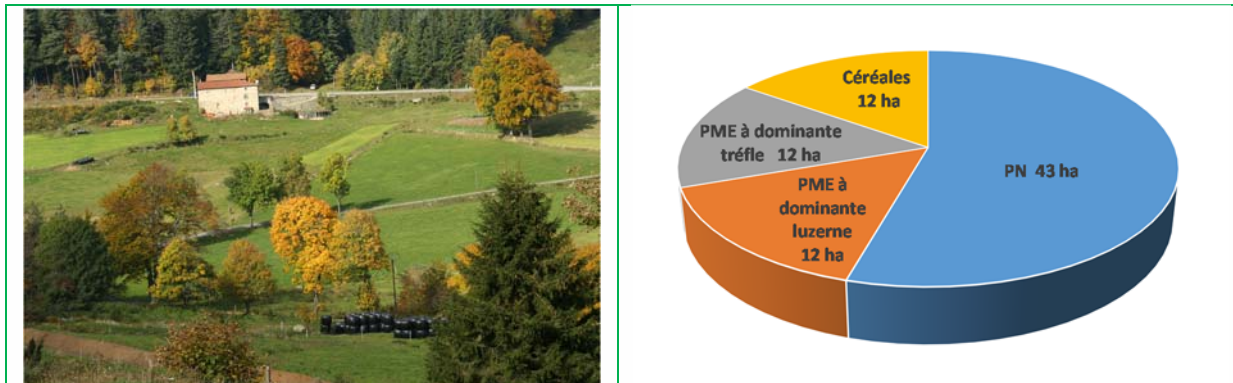
Prendre des animaux en pension pour valoriser une petite repousse d'automne peut également s'envisager.

COLLECTION RÉFÉRENCES



## LE TERRITOIRE DE L'EXPLOITATION

Le territoire de l'exploitation est dominé par la prairie naturelle. **Les animaux ne pâturent pas, toutes ces surfaces sont fauchables.** 45 % de la surface est labourable et permet l'implantation de céréales (2 ans) et de prairie multi espèces (4 ans) en rotation. A l'implantation des prairies, un objectif de 50 % minimum de légumineuses est visé.



## LA MAIN-D'ŒUVRE ET LE TRAVAIL

Sur l'année, le travail de l'exploitation est assuré par une personne et demie.

Les mises-bas groupées sur 6 semaines constituent une période d'intense activité nécessitant la présence de 2 personnes à plein temps. Pendant cette période, le travail d'astreinte dépasse les 20 heures par jour.

Pendant le reste de la lactation, il est compris entre 5 et 6 heures par jour et descend à 2 heures par jour pendant le tarissement. L'astreinte est dominée par 2 activités : la traite et alimentation du troupeau. Le travail est simple et régulier mais l'observation et la surveillance des animaux ne doivent pas être négligées.

Pour gagner du temps et réduire la pénibilité du travail, des robots de distribution peuvent être envisagés pour un coût d'environ 30 000 €.

La récolte des fourrages (enrubannage et foin) représente des pics importants de travail de saison. La moisson et les labours peuvent être réalisés par entreprise ou via la CUMA.



## MATÉRIEL, BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS

Les animaux sont logés dans un bâtiment avec couloir central pour faciliter le travail d'alimentation. Les adultes disposent de 2 m<sup>2</sup> d'aire paillée chacun.

Une salle de traite avec ligne haute et sortie rapide par l'avant convient bien pour ce type de troupeau. Elle comporte 2 quais de 32 places avec 16 à 20 griffes et un système de décrochage automatique.

L'exploitation dispose à en propriété :

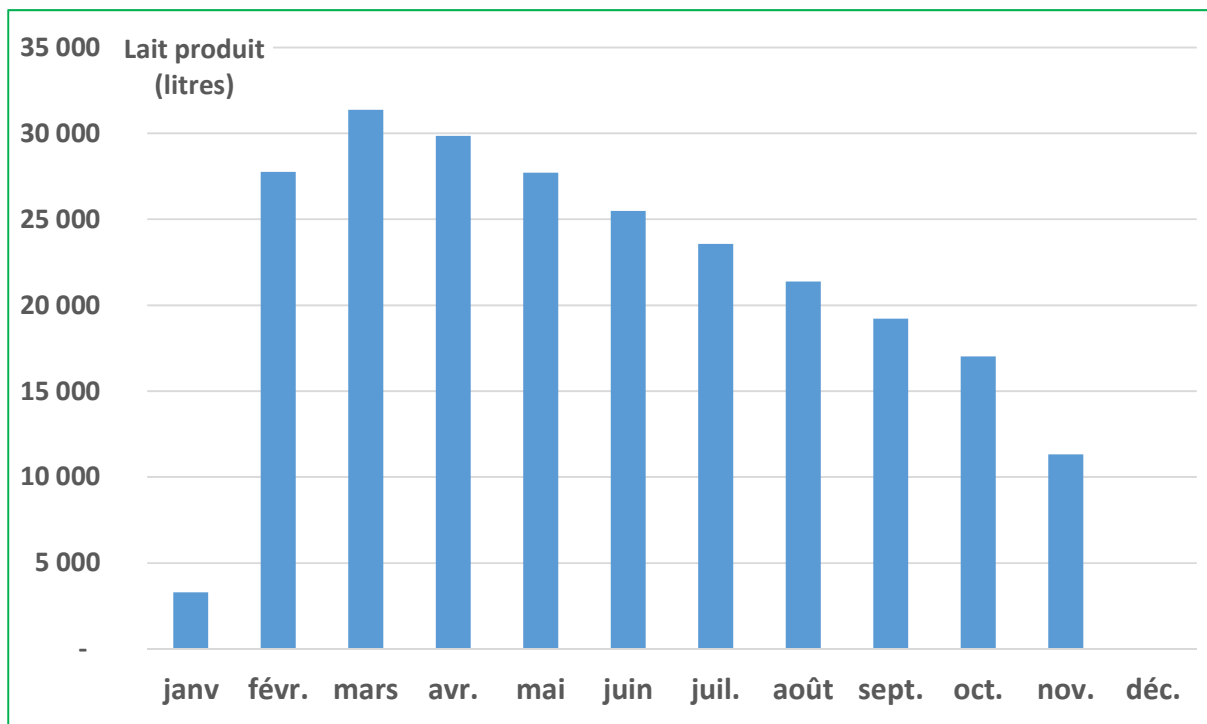
- de 2 tracteurs,
- d'une chaîne de fenaison complète.

Le reste du matériel, dont du matériel d'épandage performant, peut s'envisager en CUMA ou en copropriété, voire via une entreprise.

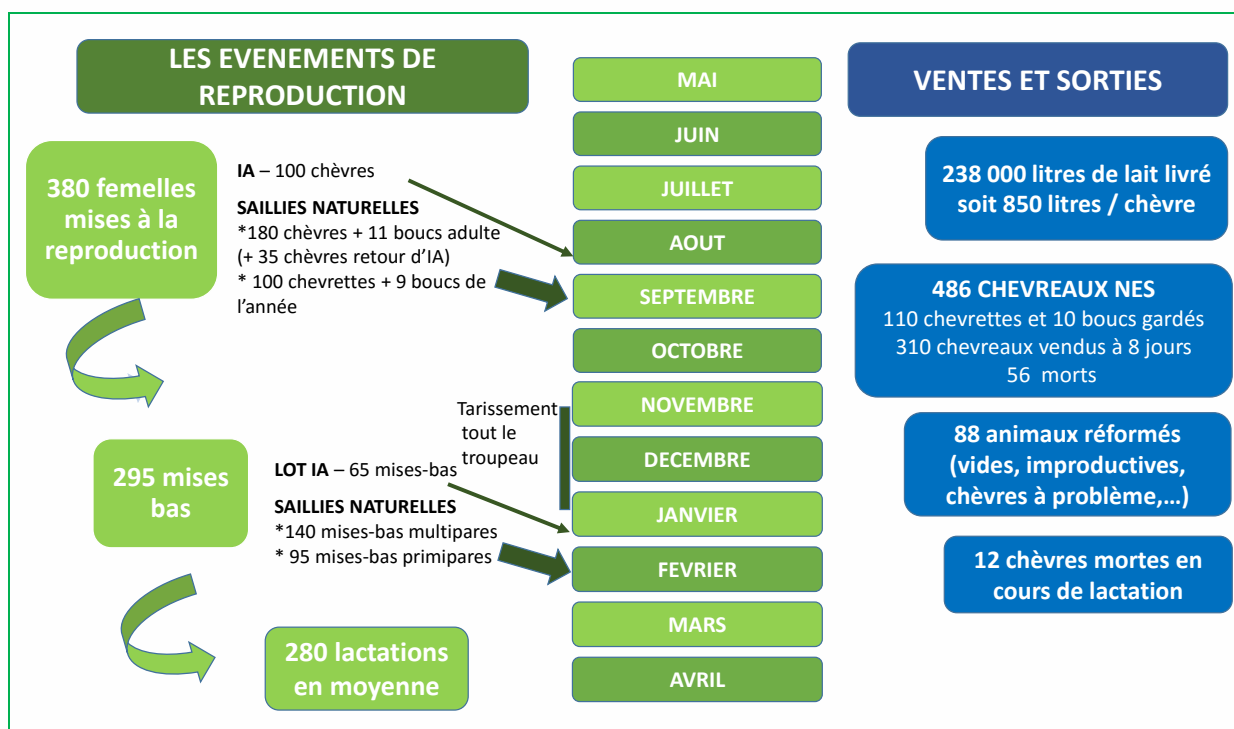
**L'optimisation des charges de mécanisation détermine le résultat économique final. Il faut par conséquent bien raisonner sa stratégie d'investissement.**

## LA PRODUCTION LAITIÈRE

- 238 000 litres de lait livré, soit 850 litres de lait par chèvre
- TB : 38 g/litre
- TP : 32 g/litre
- Prix moyen payé : 688 €/1 000 litre. Ce prix tient compte de 10 € de pénalité cellules.



## LA CONDUITE DU TROUPEAU



Le troupeau, de race Saanen ou Alpine, compte en moyenne 280 chèvres à 850 litres. Les animaux ont un bon potentiel génétique. **Niveau de production laitière avec des animaux valorisant bien les fourrages, TB et TP élevés font partie des éléments clés pour la réussite du système. L'investissement dans la génétique est prioritaire, il passe par des achats de reproducteurs dans les élevages Capgênes et la pratique de l'IA sur au moins 30 % du troupeau.**

En cas de création de troupeau, il faut être également être vigilant sur le statut sanitaire des animaux. Les pathologies les plus importantes à éviter sont, la fièvre Q, la paratuberculose, le CAEV et la chlamydie; les GDS peuvent vous aider et vous conseiller. Il est préférable d'acheter les reproducteurs dans un seul élevage naisseur.

Sur la deuxième quinzaine d'août, des IA sont réalisées sur un lot de 100 chèvres. Avec un taux de réussite de 65 %, cela permet d'obtenir un renouvellement chevrete pour moitié issu d'IA et ainsi d'améliorer la valeur génétique du troupeau. 10 boucs issus d'IA sont également conservés chaque année, ce qui constitue également un plus sur le plan sanitaire.

Les boucs sont introduits dans le troupeau début septembre. La période de reproduction ne doit pas excéder 6 semaines de façon à grouper les mises bas et ne pas aller au-delà du mois de février et ainsi à faciliter le travail.

Deux vagues d'échographies sont à réaliser de façon systématique ; la première 65 jours après la réalisation des IA et la seconde 40 jours après le retrait des boucs. L'objectif est d'éliminer de façon **systématique** les animaux vides et improductifs.

Le taux de renouvellement est d'au minimum 30 % ; 100 chevrettes sont ainsi nécessaires chaque année pour remplacer les animaux vides, mais aussi les animaux à problèmes (cellule, lait insuffisant...) et la mortalité. Pour y parvenir, il faut conserver 110 chevrettes à la naissance. La moitié est issue d'IA et l'autre moitié est issue de boucs nés d'IA. **Mieux connaître les paternités** pour les animaux nés de saillies naturelles au sein d'un troupeau est important. Faire des lots de paternité avec les chevrettes est beaucoup plus simple qu'avec les adultes car il n'y a pas la contrainte de la traite.

## NE PAS NÉGLIGER LES BOUCS

Une chèvre qui se décale d'un cycle ce sont 60 litres de lait de perdu (20 jours × 3 litres) qui ne seront pas rattrapé en fin de lactation ; tous les animaux étant tari simultanément.

**Lot des 100 chevrettes et 9 boucs de l'année issus d'IA**, soit 1 bouc pour 12 chevrettes. Attention toutefois à vérifier leur maturité sexuelle.

**Lot des 180 adultes et 11 boucs** soit 1 bouc pour 20 chèvres (A noter : les 35 chèvres non fécondées à l'IA sont incluses dans le lot dans un second temps). **Il est nécessaire d'avoir des boucs en bonne santé et bien préparés** ; 2 mois avant la saillie, on veillera à leur apporter une alimentation soutenue, des vitamines et oligo-éléments, et à les déparasiter si nécessaire. Pour améliorer les performances, on peut prévoir de réaliser un effet bouc en les isolant 3 semaines avant le début des saillies.

**Réforme des boucs** : pour éviter la consanguinité, on reformera les boucs après 2 saisons de saillies. Si l'on fait le choix de conserver un bouc hyper actif, il faudra veiller à trier les animaux pour éviter qu'il ne féconde ses filles.

### Quelques chiffres

Taux de réussite à l'IA : 65 %  
Taux de réussite au 1<sup>o</sup> cycle sur saillie naturelle : 90 %  
Fertilité primipares : 90 %

### Prolificité

- Primipare : 1,3 chevreaux/femelle
- Multipare : 1,8 chevreaux/femelle

### Mortalité

- Adulte : 4 %
- Jeune : 11 %

## LA CONDUITE DES SURFACES ET DE L'ALIMENTATION

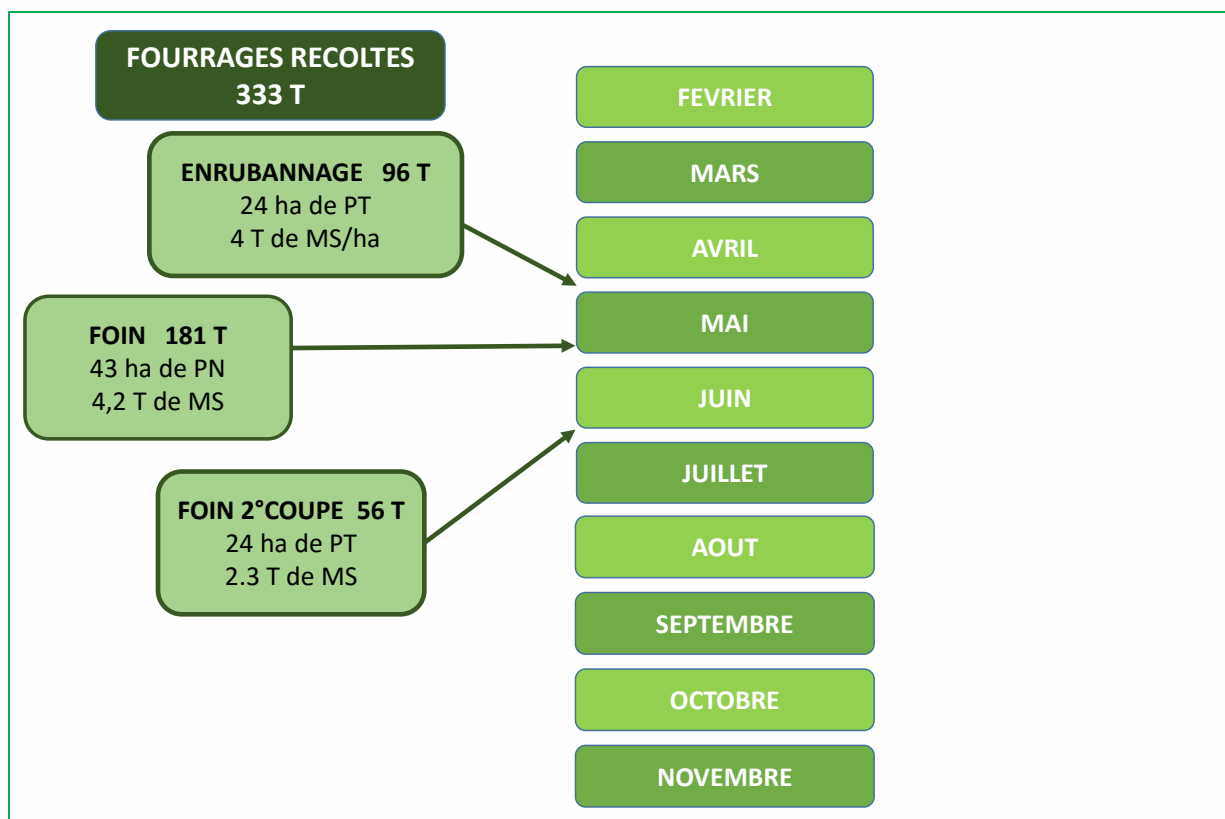
Les besoins annuels en stock pour l'ensemble des animaux du troupeau sont de 275 T de MS. Pour respecter l'objectif d'autonomie et palier aux aléas climatiques, le potentiel de récolte sur une année "normale » est de 120 % du besoin d'autonomie, soit 334 T de MS. La gestion des stocks est pluriannuelle; les bonnes années assurent la sécurité des années moins bonnes.

Pour atteindre cet objectif d'autonomie, il est nécessaire de faire de la quantité au printemps. Cela passe par un épandage d'engrais azoté pour favoriser le démarrage de la végétation et surtout de ne pas négliger la fertilisation phospho-potassique sur les prairies ne recevant pas de fumier. L'objectif est d'équilibrer les besoins des plantes avec les sorties. Sur sol acide, prévoir l'épandage de 1,2T de chaux tous les 4 ans.

Les repousses d'automne peuvent, si elles sont de qualité, être récoltées en enrubannage ou valorisées en prenant des animaux en pension.

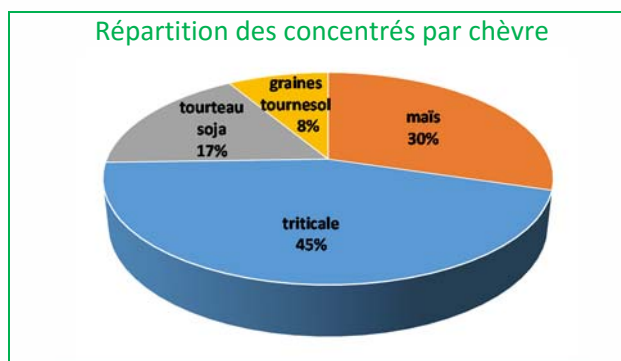
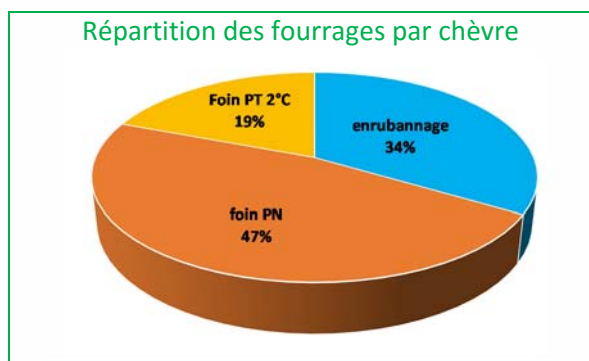
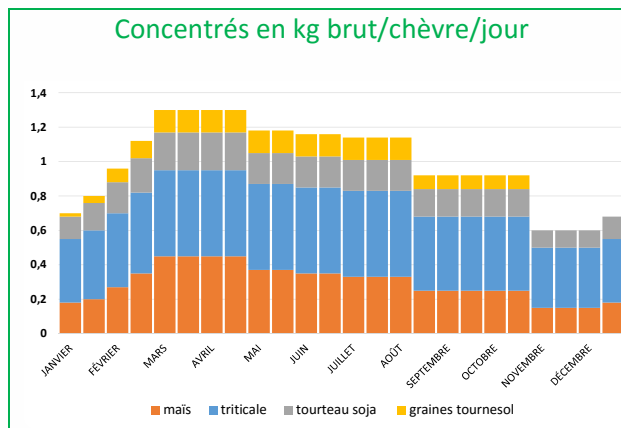
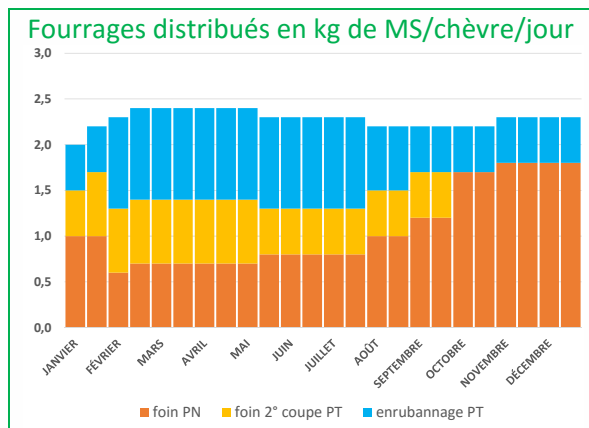
Pour limiter les quantités de concentrés distribués, **les fourrages doivent être de bonne qualité.** Celle-ci passe par des fauches précoces avec de l'enrubannage sur l'ensemble des prairies temporaires dès fin avril. Ce mode de récolte assure plus de souplesse par rapport aux contraintes météorologiques. Une seconde coupe en foin est réalisée fin juin. La fauche des prairies naturelles intervient dès la fin du mois de mai. Une seule coupe est réalisée.

### Éléments clés de la conduite des surfaces fourragères



## L'ALIMENTATION EN QUELQUES CHIFFRES

- Autonomie en fourrages : 100 %
- Fourrages distribués / chèvre : 833 kg de MS
- Fourrages distribués / chevrette : 366 kg de MS
- Refus : 2,3 kg distribués pour 2 kg consommé, soit 15 %
- Autonomie (massique) en concentrés : 31 %
- Concentrés / chèvre : 364 kg
- Concentrés / litre de lait : 455 grammes
- Autonomie énergétique : 74 %
- Autonomie protéique : 67 %
- Besoin en paille : 500 kg / chèvre suitée
- Autonomie en paille : 28 %



	Récolte	Par chèvre	Par bouc	Par chevrette et bouc de l'année (en kg MS) – 107 animaux	Besoin total du troupeau caprin dont boucs adultes
<b>Foin PN</b>	180,6 tMS	393 kg MS	602 kg	366 kg MS	<b>150 tMS</b>
<b>Enrub PT</b>	96,0 tMS	279 kg MS			<b>78 tMS</b>
<b>Foin PT 2°coupe</b>	56,0 tMS	161 kg MS			<b>46 tMS</b>
<b>Total fourrages</b>	<b>332,6 tMS</b>	<b>833 kg MS</b>	<b>602 kg</b>	<b>366 kg MS</b>	<b>274,8 tMS</b>
<b>Maïs</b>	-	108,0 kg		44,94	<b>35,2 t</b>
<b>Triticale</b>	54	163,3 kg	68,6	42,6	<b>50,8 t**</b>
<b>Tourteau de soja</b>	-	61,4 kg	22,9	42,7	<b>20,53 t</b>
<b>Graine de tournesol</b>	-	3,4 kg		-	<b>9,0 t</b>
<b>Concentrés jeunes</b>	-	-		21,15	<b>2,3 t</b>
<b>Total concentrés</b>		<b>364,1</b>	<b>91,4</b>	<b>151,4</b>	<b>117,9 t</b>
<b>Poudre de lait</b>	-	18 kg par chevrettes et boucs sevrés			<b>2 t</b>
<b>Paille</b>	42 t	500 kg / chèvres suitées			<b>150 t*</b>

\* Achat de 108 t de paille

\*\* L'excédent de céréales est conservé pour les années à mauvais rendement

## La fertilisation

390 T de fumier sont disponibles. Il est apporté à raison de 10 T / ha sur la moitié des surfaces de l'exploitation.

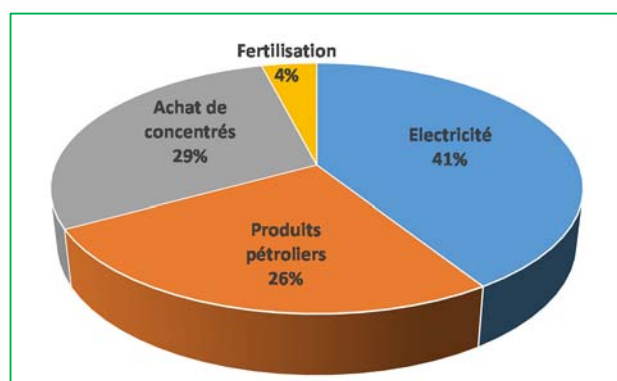
10 T de fumier /ha permettent d'éviter le gaspillage d'éléments fertilisants mais nécessitent de disposer de matériel d'épandage performant.

FERTILISATION DES SURFACES EN ROTATION			Amendement calcaire tous les 3 ans Le fumier favorise les nodosités des légumineuses
ANNEE 1	PT		50 U d'azote pour favoriser le démarrage
ANNEE 2	PT	FUMIER 10 T	30 U d'azote pour favoriser le démarrage
ANNEE 3	PT		150 kg de complet type 15/8/15
ANNEE 4	PT	FUMIER 10 T	30 U d'azote pour favoriser le démarrage
ANNEE 5	CEREALES		150 kg de complet type 15/8/15
ANNEE 6	CEREALES	FUMIER 10 T	30 U d'azote pour favoriser le démarrage
FERTILISATION DES SURFACES EN PN			Epandage de fumier possible sur 21 ha / ha Amendement calcaire tous les 4 ans
ANNEE 1	PN		150 kg de complet type 15/8/15
ANNEE 2	PN	FUMIER 10 T	

## LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

La consommation d'énergie au niveau de l'exploitation (atelier caprin + atelier grandes cultures) est de 1 654 000 MJ. L'énergie directe (électricité et produits pétroliers) représente 72 % du total.

Sur l'atelier caprin, le système alimentaire (fertilisation, achat d'aliments et carburant) consomme 60 % de l'énergie, la traite au travers de l'électricité les 40 % restant.



Détail des consommations d'énergie de l'atelier caprin (hors consommation bâtiment et matériel)

## FORCES ET FAIBLESSES DU SYSTÈME

Pour réussir	Points de vigilance
<p>La réussite de ce système repose</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'autonomie alimentaire, l'achat de fourrages (ou de luzerne déshydratée) doit rester exceptionnel.</li> <li>• Des fourrages de bonne qualité grâce à la récolte précoce d'enrubannage et aux prairies multi espèces pour limiter les distributions de concentrés.</li> <li>• <b>Un troupeau avec un bon niveau génétique</b> ; un niveau élevé de production laitière avec des taux élevés pour un impact positif sur le prix du lait.</li> <li>• <b>De la rigueur technique dans tous les domaines.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renouvellement des prairies (attention à l'année de trop avec des prairies trop dégradées !) et fertilisation pour assurer le rendement.</li> <li>• Réussir l'implantation des prairies.</li> <li>• Qualité de l'enrubannage, il doit être récolté avec un taux de MS d'au moins 50 à 60%, pour limiter les risques de contamination par les listérias.</li> <li>• Montant élevé des investissements nécessaire cependant pour travailler dans de bonnes conditions.</li> <li>• <b>Un parcellaire mécanisable et fauchable en totalité.</b></li> </ul>
Forces	Perspectives
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En dehors des périodes de mise bas et de fenaïson, souplesse possible dans l'organisation du travail.</li> <li>• Forte autonomie alimentaire.</li> </ul>	<p>Une amélioration du revenu est possible par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une bonne maîtrise technique,</li> <li>• une bonne maîtrise des charges opérationnelles,</li> <li>• l'optimisation des investissements.</li> </ul>



Document édité par l'Institut de l'Élevage  
 149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr  
 Septembre 2018 – Référence Idele : 00 17 601 014 – Mise en page : Isabelle Guigue  
 Crédit photos : Idele

### Vos contacts dans les départements :

• Vincent DESBOS	Ardèche Conseil Elevage	04 75 06 30 39	VDesbos@cmre.fr
• Anne EYME GUNDLACH	Chambre d'agriculture de la Drôme	04 75 43 29 53	anne.eyme-gundlach@drome.chambagri.fr
• Christel NAYET	Chambre d'agriculture de la Drôme	04 75 76 85 99	christel.nayet@drome.chambagri.fr
• Sophie CADET	Chambre d'agriculture de l'Isère	04 76 93 79 55	sophie.cadet@isere.chambagri.fr
• Philippe ALLAIX	Chambre d'agriculture de la Loire	04 77 91 43 03	philippe.allaix@loire.chambagri.fr
• Agnès LIARD	Chambre d'agriculture du Rhône	04 78 19 61 67	agnes.liard@rhone.chambagri.fr
• Jean-Luc NIGOUL	Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire	06 09 83 58 79	jnigoul@cmre.fr
• Nathalie MORARDET	Auvergne-Rhône-Alpes Elevage	04 72 72 49 80	nmorardet@aurafiliere.fr

### Coordination régionale :

• Christine GUINAMARD	Institut de l'Élevage	04 92 72 32 08	christine.guinamard@idele.fr
-----------------------	-----------------------	----------------	------------------------------

### INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.  
 Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

